



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU JEUDI 30 NOVEMBRE 2017

Interpellation - Places de parc à Aigle : quelles sont les priorités ?

Madame la Présidente, Mesdames et messieurs les Conseillers communaux, chères/chers collègues,

La municipalité a demandé par préavis aujourd'hui au Conseil communal de voter un crédit de plus de Fr. 800'000,- pour améliorer la route d'accès à l'UCI et y augmenter légèrement le nombre de places de parc. Nous ne nous y opposons pas.

Cependant, on est en droit de se poser la question de l'établissement des priorités concernant les projets de parking dans la Commune d'Aigle.

En effet, notre commune est, selon une récente enquête de l'excellent journal 24 Heures, la lanterne rouge des villes vaudoises d'environ 10'000 habitants en ce qui concerne le nombre de places de parc disponibles à proximité de centre-ville, avec environ 400 places ! En comparaison des 1100 places de parc recensées à Payerne, classée meilleure élève du groupe.

Ces chiffres sont inquiétants pour le bon fonctionnement de notre ville, tant il est vrai que la population grandissante de notre ville et celle des villes alentour doivent pouvoir accéder facilement aux services – poste, banques, bureaux, cabinets, etc. – et aux commerces locaux.

En outre, au vu de l'importance de la gare d'Aigle et du nombre de personnes qui parquent leur voiture à Aigle pour la journée et prennent le train pour aller à leur lieu de travail, les besoins sont encore plus importants. Beaucoup de pendulaires parquent leur voiture au parking de la Place des Glariers, de sorte que ce parc est régulièrement complet dès 8 heures du matin et pour toute la journée.

Ces derniers temps, nous avons assisté à Aigle à la disparition de nombreuses places de parc :

- Quartier Sous-le-Bourg (50 places)
- Parking de l'Association Vinicole (60 places)

Les nouveaux bâtiments en construction ne vont pas compenser ces pertes, car ils ne comprennent pas assez de places de parc pour leurs futurs occupants eux-mêmes.

A l'analyse de ces arguments et de la comparaison avec d'autres villes, on peut affirmer qu'il manque actuellement environ 500 places de parc à Aigle.

Il est urgent que la Municipalité se penche sur ce problème récurrent et lance sans tarder des projets importants, notamment à La Place des Glariers ou sur la vigne communale de l'Avenue Veillon, entre autres. Il en va de l'avenir de notre cité.

Nous remercions la Municipalité de prendre en compte cette interpellation et d'y répondre par écrit.

Pour l'Entente aiglonne : M. Marcel-Jacques Bacca.